



BOURSES AUX LIVRES



INFORMATION SUR LA CARTE « GENERATION » De la région des HAUTS DE FRANCE

Comme chaque année, l'U.N.A.A.P.E. organise ses bourses aux livres pour vous permettre de vendre/acheter vos livres d'occasion/neufs.

Exceptionnellement cette année, du fait de la crise sanitaire liée au COVID-19, elles ne se tiendront pas dans chaque établissement mais dans un lieu unique :

Au Palais des sports Levindrey

Le samedi 4 juillet 2020 de 9 h 00 à 18 h 00

Le Conseil régional des Hauts de France délivrera à votre enfant, après demande, une carte "Génération" créditée d'une somme de **100 €** pour le niveau de classe 2^e et 1^{ère} CAP et de **55 €** pour les autres niveaux de classe.

Les sommes doivent être impérativement utilisées en librairie, magasins partenaires de la Région ou dans le cadre d'une bourse aux livres organisée par une association partenaire de la Région. (en cas de transaction entre particuliers, vous en perdez le bénéfice).

Lors de nos bourses aux livres, vous pourrez commander vos manuels neufs avec la **réduction de 23 %** que l'UNAAPE a négociée pour vous par rapport à un achat en librairie, sous réserve d'une adhésion à notre association pour la somme de 13 €.

Comment ça marche ?

1. Attention à certains vendeurs qui tenteront de vous vendre des livres d'occasion au prix du neuf, lisez bien nos affiches qui vous informeront sur les prix (neufs et avec remise).
2. Pour être sûr de ne pas vous tromper de manuel, comparez bien le n° ISBN repris sur la liste des manuels à acheter !
3. **Avant d'acheter un livre d'occasion**, venez retirer une fiche à notre stand, remplissez-la avec vos coordonnées (**attention à la date de naissance de l'élève**), et celles du vendeur (Nom, Adresse, Montant de la transaction).
4. Réglez le montant au vendeur, et quand vous aurez reçu votre « Carte Génération » vous nous communiquerez par **SMS au 06 14 93 58 97** :

- ✓ Votre numéro de carte
- ✓ Le nom et le prénom de l'élève
- ✓ Le nom de l'établissement.

Dès que la Région Hauts de France aura versé à l'UNAAPE les sommes prélevées sur les cartes, nous vous enverrons votre chèque de remboursement. Les premiers chèques vous seront envoyés à partir de la fin août.

REJOIGNEZ-NOUS NOMBREUX LE 4 JUILLET PROCHAIN !